

# Quelles conditions pour une prévention durable des TMS ? Des entreprises témoignent

**Préventica Strasbourg Europe 2017**

Le 8 novembre 2017

*CHER Adeline, ergonome Carsat Nord Est*  
*LEVAL Rudy, ergonome Carsat Alsace Moselle*

# SOMMAIRE

- Les TMS toujours en tête des statistiques AT/MP
- La démarche de prévention des TMS, les conditions de la réussite
- Témoignage de M. BIZET, directeur de l'établissement CORA de Forbach et M.SCHUH, manager technique
- Témoignage de M.POIREL, responsable QSE de l'établissement MARTIN
- Les points clés des témoignages

# Les TMS toujours en tête des statistiques AT



**53 %** des accidents du travail causés par des manutentions manuelles



**25 %** chutes (de hauteur ou de plain-pied)

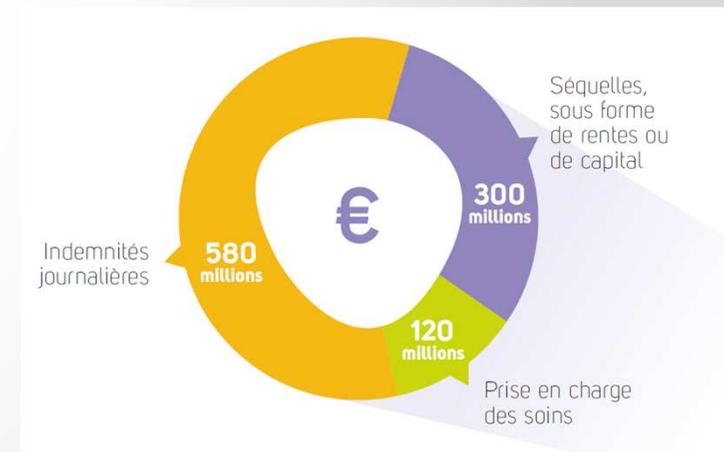


**9 %** outillage à main



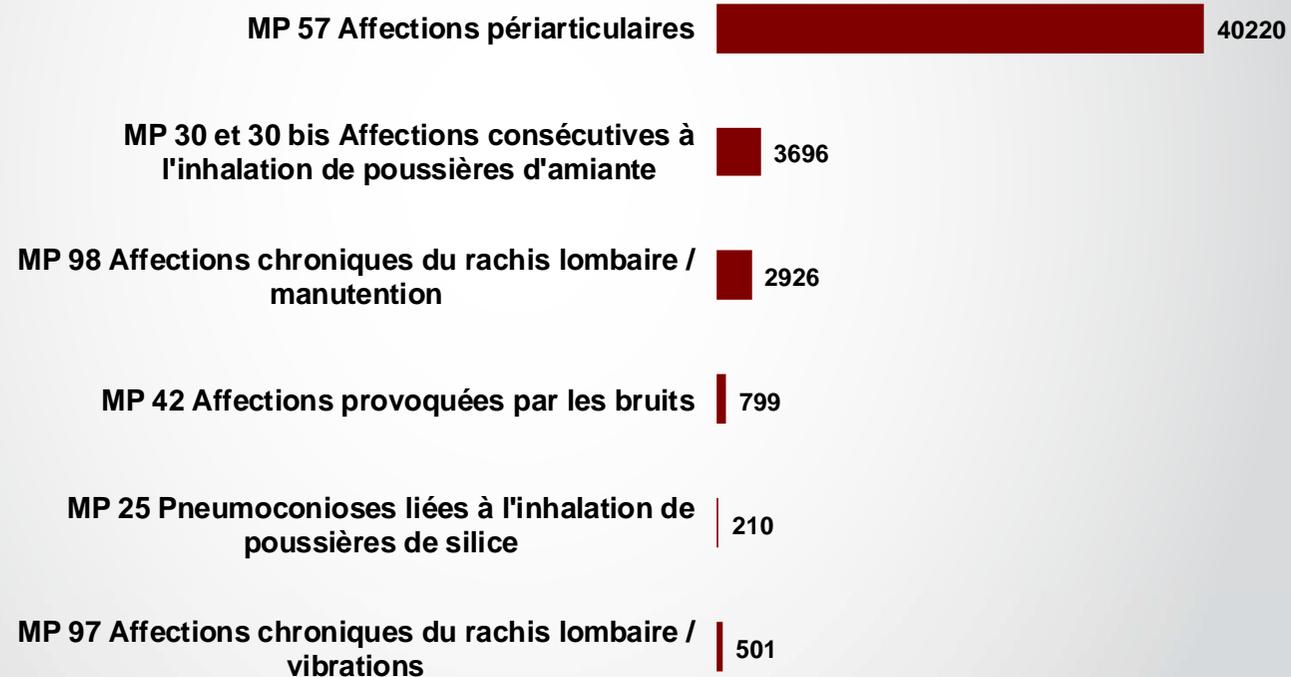
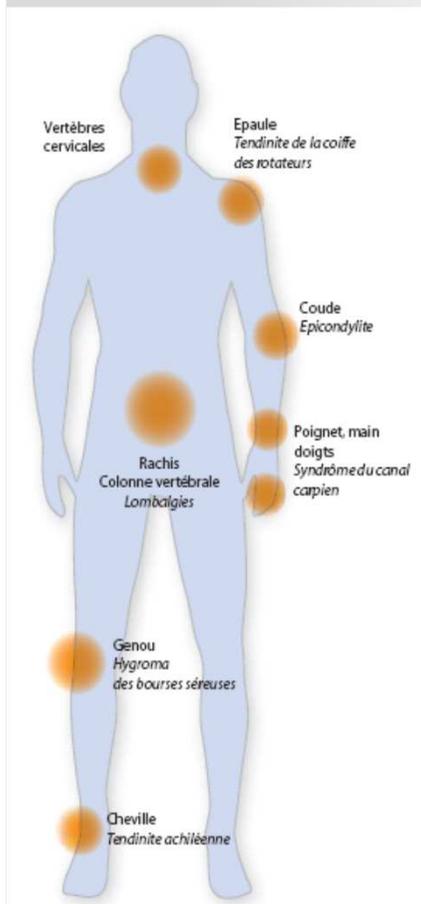
## Lombalgies

**20%** du nombre total des AT  
En moyenne **2 mois d'arrêt**  
**1 milliard d'euros**



# Les TMS toujours en tête des statistiques MP

En 2015, les TMS représentaient 87% des MP



# Des enjeux humains et économiques

- **Des enjeux humains**

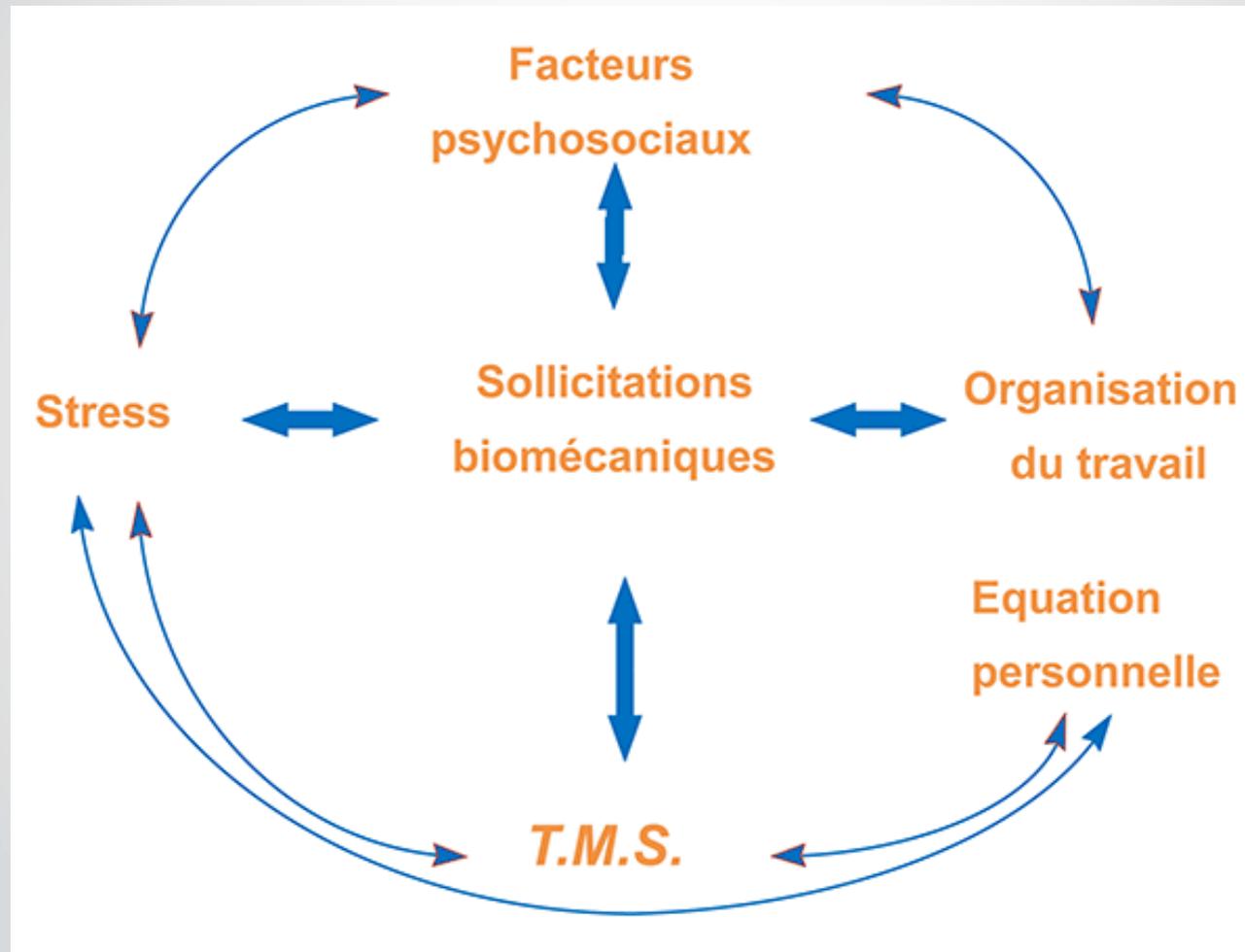
- Douleurs, traitement médical, restriction, inaptitude, perte d'emploi...



- **Des enjeux économiques**

- Taux de cotisation AT/MP
- Coûts indirects : absentéisme, temps de recrutement et de formation, problématique de reclassement, perte de savoir-faire, perte d'efficacité...

# Une dynamique d'apparition complexe



# Une démarche de prévention éprouvée



# Le programme TmsPros comme fil rouge



Inscription

## Pour bénéficier du programme

- Renseigner le profil sur son espace TMS Pros
- Renseigner le tableau de bord

ÉTAPE 1

## Étape 1 - En quoi suis-je concerné ?

### Prévention des TMS : où en sommes-nous ?

- Evaluation du risque TMS / DUER
- Métiers / postes concernés par les MP TMS
- Actions déjà menées

ÉTAPE 2

## Étape 2 - Par quoi commencer ?

- Objectifs
- Situations à risque prioritaires
- Ressources compétentes
- Communication

Tableau de bord  
(màj 1 fois / an)

ÉTAPE 4

## Étape 4 - Quels résultats ?

- Suivi régulier des indicateurs
- Évaluation de la démarche

ÉTAPE 3

## Étape 3 - Comment agir ?

- Diagnostic
- Plan d'actions

# Mais des principes à respecter

- **Une démarche à mener en mode projet**  
Pluridisciplinarité et répartition des rôles (direction, opérateurs, représentants du personnel...)
- **Des outils spécifiques à chaque étape**  
Et des compétences pour utiliser les outils (formation des collaborateurs ou compétence externe)
- **Une communication de chaque instant**  
Transparence sur les choix d'analyses et d'améliorations
- **Un dispositif d'amélioration continue**  
Objectifs d'améliorations réalistes  
Une démarche pérenne

# Les points clés des témoignages

## ÉTAPE 1

- **Construire son projet autour d'un socle solide**
  - **Mobilisation direction**
    - Engagement
    - Comité de pilotage
  - **Démarche participative** (groupe de travail)
    - Compétences QSE, RH, médicales, techniques, opérateurs, IRP,...
    - Compétences TMS
      - Interne (stagiaire en ergonomie)
      - Interne (montée en compétences, formation)
  - **Formaliser des objectifs**
    - Santé des salariés (conditions de travail, maladies professionnelles...)
    - Santé de l'entreprise (absentéisme, performance...)

# Les points clés des témoignages

- **Aller là où le risque existe**



- **Dépistages** (outils différents)

- » Repérer où est le risque TMS
- » Plusieurs situations ou postes de travail
- » Hiérarchisation et Priorisation (groupe de pilotage)



- **Diagnostic** : Identification des facteurs de risques

- » Biomécaniques
- » Organisationnels
- » Psychosociaux

- **Plan d'actions** : Pistes de prévention (groupe de travail)

- » Organisationnelles
- » Techniques
- » Humaines

# Les points clés des témoignages

- **Transformer le travail efficacement**



- **Mise en œuvre du plan d'actions**

- **Mesurer l'efficacité des actions**

- » Effectuer à nouveau le dépistage
- » Questionnaire satisfaction des salariés concernés
- » Suivre des indicateurs